Communiqué de presse **Nice, le 09 février 2009**

Une nouvelle étude de l'EDHEC révèle qu'il serait possible à terme de doubler le montant aujourd'hui destiné aux aides individuelles aux étudiants

Dans la poursuite de sa réflexion sur des moyens équitables de financement de l'éducation supérieure, l'EDHEC illustre dans une étude récente qu'il serait possible à terme de doubler le montant aujourd'hui destiné aux aides individuelles aux étudiants **en ayant recours à un système de prêt à remboursement conditionnel au revenu**.

La crise économique internationale et la situation budgétaire de la France rendent difficile l'augmentation des financements de l'enseignement supérieur nécessaires pour atteindre les objectifs de l'agenda européen de Lisbonne. Les efforts à court terme en faveur de la recherche et de l'enseignement supérieur présents dans le plan de relance français correspondent pour beaucoup à des investissements immobiliers prévus ou anticipés et des crédits d'impôt recherche à destination des entreprises. Dans une perspective de plus long terme, le mode de financement de l'enseignement supérieur peut être amendé dans un souci d'une plus grande équité.

Dans un Position Paper de l'EDHEC récent[1], ont été présentées les propriétés en termes de redistributivité et d'équité d'un schéma de financement partiel de l'enseignement supérieur par **prêts à taux réel nul et dont le remboursement est conditionnel au succès professionnel**.

Ces dispositifs, sans grever le budget des étudiants durant leur période de formation initiale permettent à la collectivité de recouvrer une partie de son investissement quand la carrière du diplômé connaît une réussite financière du point de vue individuel. Le remboursement n'étant pas demandé tant que la carrière est peu rémunératrice, la collectivité offre une assurance à l'étudiant vis-à-vis d'un risque qui pourrait affecter son souhait de se former, ce dont elle pâtirait.

En retenant une version du dispositif légère en comparaison de ce qui est mis en œuvre à l'étranger, **l'étude de l'EDHEC montre à l'aide d'un modèle de micro simulation, qu'un tel dispositif mis en place concomitamment à une augmentation de droits permettraient de dégager jusqu'à 1,86 milliards d'euros chaque année en régime permanent. Ce montant est voisin du montant actuellement consacré aux aides individuelles pour l'éducation du supérieur.**

Ce mécanisme de remboursement conditionnel modifie très peu le taux de rendement des différents diplômes, et n'affecte pas leur hiérarchie. De plus, les risques d'optimisation fiscale et de fuite devant les remboursements des annuités restent très faibles.

Pour accéder à l'étude de l'EDHEC, veuillez cliquer sur le lien suivant :
http://professoral.edhec.com/jsp/fiche_document.jsp?CODE=1233137835472&LANGUE=0&RH=Ecopublications

[1] Les prêts étudiants peuvent-ils être un outil de progrès social ?, Stéphane Gregoir

EDHEC
ECONOMICS RESEARCH CENTRE

393-400 Promenade des Anglais - BP 3116 - 06202 Nice Cedex 3 - France
Tel. +33 (0)4 93 18 32 53 - Fax +33 (0)4 93 18 78 40

Contact :

Pour recevoir une copie de l'étude de l'EDHEC, veuillez contacter

Marie-Josée Tronchet

Tél. : **+33 (0)4 93 18 32 53** – E-mail : **marie-josee.tronchet@edhec.edu**

A propos de l'EDHEC

Créée en 1906 et appartenant au club fermé des institutions reconnues internationalement à travers la « triple couronne » des accréditations EQUIS, AACSB et AMBA, le Groupe EDHEC offre un éventail de formations au management destinées à couvrir l'ensemble des besoins des entreprises. Sa large gamme de programmes diplômants internationaux attire des étudiants du monde entier. Avec 4 700 étudiants, dont plus de 25% sont étrangers, et plus de 100 professeurs permanents, répartis sur ses trois campus à Lille, à Nice et à Paris, le Groupe EDHEC est classé parmi les meilleures écoles de gestion européennes depuis plusieurs années.

Dans le cadre de sa stratégie d'excellence internationale, le Groupe EDHEC a développé depuis 4 ans une politique innovante de la recherche, orientée vers les entreprises et le marché. Elle est organisée autour de pôles de recherche fondés sur l'expertise de son corps professoral.

Depuis février 2006, l'EDHEC dispose d'une équipe de recherche en économie sur l'évaluation des politiques publiques et la réforme de l'Etat. Les objectifs du pôle en économie de l'EDHEC sont de réaliser une recherche innovante et appliquée d'une part à des problématiques à l'intersection des questions économiques et financières et d'autre part au marché du travail et à l'éducation. Trois grands programmes de recherche sont conduits au sein du pôle :

i) Economie et gestion des risques, avec une attention particulière portée aux risques immobiliers et d'inflation ;
ii) Evaluation et réforme des politiques publiques, un programme qui couvre le financement et la réforme de la protection sociale, les politiques de l'emploi et la compétitivité et le financement de l'enseignement supérieur ;
iii) Gestion optimale de la dette de l'Etat.